

Romont le 04 novembre 2020

Chers élèves, chers Parents,

Comme vous le savez, la situation épidémiologique de notre canton est chaque jour plus problématique. Notre école n'échappe pas à cette évolution et compte, elle aussi, quelques cas de maladie et de nombreuses mises en quarantaine. Respectant la ligne de nos autorités cantonales, nous voulons tout faire pour préserver l'enseignement présentiel et offrir à l'ensemble de nos élèves, des conditions d'apprentissage optimales afin de ne pénaliser aucun d'entre eux. Nous sommes donc obligés de trouver des solutions pour palier à l'absence des enseignants et éviter un défilé de remplaçants pour une même classe.

Sachant que la plupart des enseignants en quarantaine sont à la maison en pleine possession de leurs moyens, nous avons imaginé un moyen qui leur permettrait de continuer à réaliser leur mission d'enseignement tout en respectant cette quarantaine.

Comme la très grande majorité des élèves possèdent un smartphone, nous souhaitons utiliser ce dernier, comme outil de communication et de travail, afin que ces enseignants puissent donner leur cours à distance.

Dans ce cas, l'organisation du cours sera la suivante :

- Les élèves sont en classe, sous la responsabilité d'un surveillant qui contrôle activement le travail de l'ensemble de la classe ;
- Chaque élève est connecté , via le réseau sécurisé de l'école, au groupe Teams de sa classe afin de suivre le cours donné par l'enseignant à domicile. Ce dernier peut prévoir des séquences d'enseignement en plenum, des vidéos, donner des exercices à effectuer, communiquer individuellement avec les élèves en difficulté, corriger les travaux...

Ceci implique pour les élèves de :

- Venir en classe chaque jour avec un smartphone chargé, un chargeur (en cas de besoin) et des écouteurs;
- Maîtriser l'accès à « l'équipe » de la classe via Teams (vérifié par les titulaires) ;
- Respecter les règles d'utilisation d'un téléphone en classe (Charte informatique).

Les élèves qui n'ont pas de smartphone pourront obtenir, auprès du secrétariat, un i-Pad en prêt pour chaque cours donné à distance, celui-ci devant être restitué à la fin du cours.

**Il est clair que cette pratique exceptionnelle se limitera uniquement au temps de quarantaine des enseignants.** Bien que l'utilisation d'un téléphone ne remplacera jamais la présence d'un professeur, elle devrait offrir à vos enfants la possibilité de passer cette période difficile en étant sécurisés face à leur formation et quant aux incidences sur leur avenir.

En croyant au sens de la responsabilité et au sérieux de chaque élève et en comptant sur la compréhension et le soutien des parents, je vous adresse mes plus cordiales salutations.

Prenez chacune et chacun soin de vous et de vos proches !

Olivier Crausaz

Directeur